DLP - 9 - 7 - 87489459
ISSN 0751-154 X ®

# Avertissements agricoles




Grandes cultures

Bulletin technique n° 14 du 2 juin 1987

■ *BLE*
 ***EPIAISON :*** *Stade clé pour les traitements fongicides*
 ***AGROMYZA :*** *Rappel*
■ *COLZA*
 ***ALTERNARIA :*** *Pas de traitement à envisager dans l'immédiat*
■ *POIS PROTEAGINEUX*
 ***TORDEUSES :*** *Tout début de vol*

## BLE

**EPIAISON :** STADE CLE POUR LES TRAITEMENTS FONGICIDES

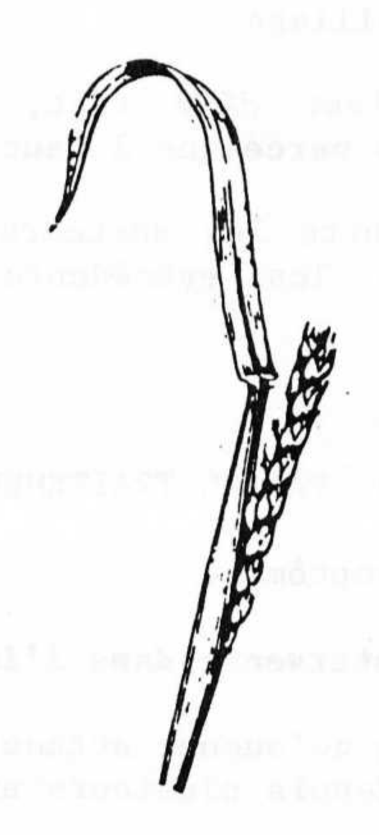
La majorité des parcelles est (ou sera bientôt) en cours d'épiaison.

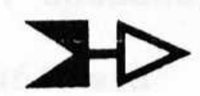
► **La pression des maladies est assez modérée :**

Oïdium : grave dans certaines parcelles (végétation dense - terres de Ried...) ; devient moins préjudiciable à partir de l'épiaison.

Septoriose : a peu évolué ; ne pourra se développer qu'à la faveur d'un temps chaud et orageux dans les semaines à venir.

Rouille brune : quelques rares pustules commencent à être observées ; pas de risque d'attaques graves pour cette année.





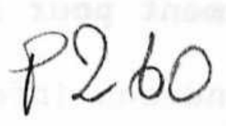


Imprimerie de la Station de STRASBOURG
Directeur-Gérant: D. CALLU

Publication périodique
CPPAP n° 1848 AD

Abonnement annuel: 150,- F.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
D.R.A.F.
Service Régional de la Protection des Végétaux
Cité Administrative
67084 STRASBOURG CEDEX
☎ 88.37.32.18
Bas-Rhin: 88.69.65.89 - Haut-Rhin: 89.41.11.68



**Nos conseils**

**Le traitement "épiaison" est surtout préventif** et sera plus ou moins bien valorisé en fonction des conditions climatiques à venir :

→ parcelles à haut potentiel (au moins 70 qx/ha) : utilisez un produit à large spectre d'action (voir dépliant : produits en vert foncé sur oïdium, septoriose et rouille brune).

→ parcelles à potentiel moyen (55 - 65 qx/ha) : protection non obligatoire contre rouille brune ; un traitement avec des produits spécifiques (septoriose - éventuellement oïdium) ou des produits de contact (à base de mancozèbe, chlorothalonil ou manèbe) sera souvent suffisant.

→ parcelles à faible potentiel (dégâts de froid...) : ne pas traiter.

Quand traiter ?

En principe pas plus de 21 jours après le traitement de montaison pour éviter toute interruption de la protection fongicide.

Toutefois compte tenu de la pression limitée de la septoriose, **on pourra généralement attendre la sortie complète des épis pour intervenir ;** on bénéficiera ainsi d'une longue protection après l'épiaison.

**AGROMYZA :** RAPPEL

Dans les parcelles infestées, de nombreuses larves apparaissent et commencent à miner le feuillage.

► Si ce n'est déjà fait, **protégez rapidement les parcelles à haut risque.**

Remarques : Outre les secteurs à risques indiqués dans les précédents bulletins (Hardt - Plaine de l'Ill - Ried-Sud) des infestations notables ont été constatées dans certains blés du Sundgau. Faible présence par contre dans le Bas-Rhin (en dehors du Ried-Sud).

-----

En cas de mélange "fongicide + insecticide", vérifiez auprès de votre fournisseur que les produits sont compatibles.

# COLZA

**ALTERNARIA :** PAS DE TRAITEMENT A ENVISAGER DANS L'IMMEDIAT

Pas de symptômes.

► **Ne pas intervenir dans l'immédiat.**

Rappelons qu'aucune attaque grave n'a été observée depuis plusieurs années.

Cette maladie doit être surveillée jusqu'à 3 semaines de la récolte ; le traitement n'est nécessaire que si des taches apparaissent sur siliques (voir fiches couleur - bulletin n° 5 du 02.04.1987).

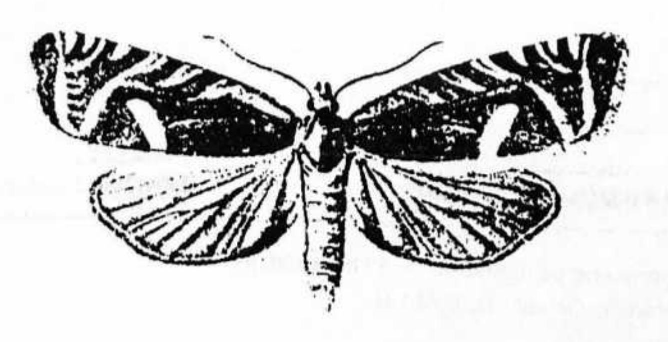
# POIS PROTEAGINEUX

**TORDEUSE :** TOUT DEBUT DU VOL

Les 1ères captures de tordeuses ont été enregistrées le 24.05 à PFULGRIESHEIM (67).

► **Pas de traitement pour l'instant.**

Nous vous tiendrons informés.



Tordeuse adulte

FICHE PHYTOSANITAIRE

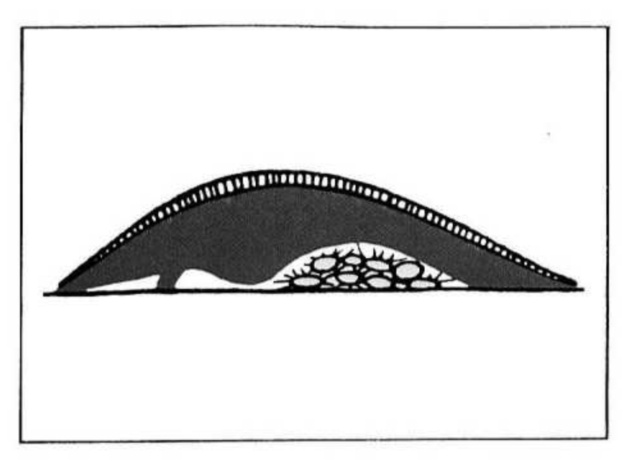


# Cochenilles des arbres et arbustes d'ornement

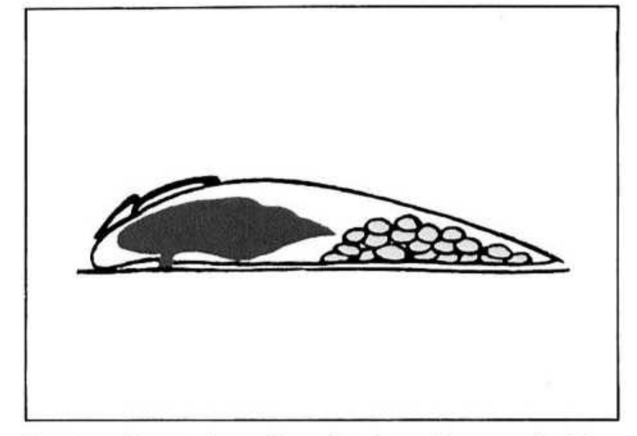


MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

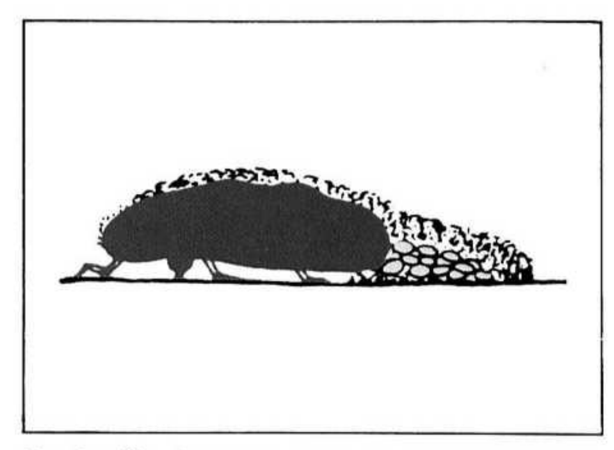
## Trois groupes bien distincts



Cochenille à carapace: la femelle est fixée à sa carapace



Cochenille à bouclier: la femelle est indépendante de son bouclier



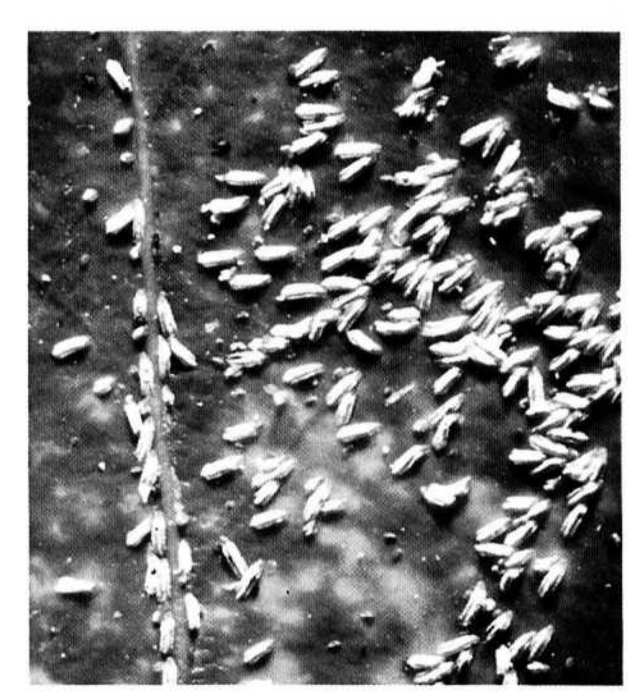
Cochenille à corps mou et apparentées:la femelle est libre et mobile

## Cochenilles à carapace



Cochenille de l'Hortensia: femelles adultes, ovisacs blancs et jeunes larves (1)

## Cochenilles à bouclier



Cochenille du Fusain: larves mâles



Carulaspis visci: femelles adultes sur genévrier

## Cochenilles à corps mou et apparentées



Cochenille australienne: femelles adultes sur choisya



Cochenille du Pin Maritime: dégâts

SPV imprim Lyon 1986

# LES COCHENILLES DES ARBRES ET ARBUSTES D'ORNEMENT

Les cochenilles sont des insectes assez particuliers en raison de leur forme et de leur mode de vie. En pratique, on distingue trois groupes principaux chez ces ravageurs.

## COCHENILLES A CARAPACE

Leur corps bombé de forme ovale ou arrondie mesure de 3 à 8 mm ; il est de couleur brunâtre et de consistance dure, consécutive à la présence de laque ou de cire.
L'insecte adulte est immobile. On observe autour de lui de petites larves aplaties voire légèrement bombées qui à l'état jeune se déplacent.
Les œufs sont pondus sous le corps de la femelle ou dans une sorte de sac (ovisac) d'aspect cotonneux situé sous son corps ou à son extrémité postérieure ; cet ovisac reste parfois seul accroché aux végétaux.

Quelques exemples :

• **Cochenille du Cornouiller** *(Eulecanium corni)*
Fréquente sur robinier, chêne, groseilliers, glycine, frêne, divers arbres fruitiers, vigne.

• **Cochenille de l'Hortensia** *(Eupulvinaria hydrangeae)*
Bien connue sur cette plante ainsi que sur érable et tilleul.

• **Cochenille de l'Olivier** *(Saissetia oleoe)*
Observée également sur laurier-rose, agrumes,...

## COCHENILLES A BOUCLIER

Le bouclier cireux est de couleur et de taille variables selon les espèces ; il mesure en général de 1 à 3 mm ; il est de forme plus ou moins circulaire, parfois allongée ou en virgule.
Les larves d'abord mobiles se fixent rapidement.

Quelques exemples :

• **Cochenille du Fusain** *(Unaspis euonymi)*

• **Pou de San José** *(Quadraspidiotus perniciosus)*
Outre la plupart des essences fruitières, y compris cassis et groseillier, il attaque le pyracantha, l'aubépine, le cotoneaster, le sorbier, la symphorine, le saule, le rosier,...

• **Cochenille du Mûrier** *(Pseudolacaspis pentagona)*
Outre le mûrier, elle vit sur le saule, le lilas, le catalpa, le sophora, le cassissier, le pêcher,...

• **Carulaspis visci**
Elle attaque les conifères et plus spécialement le genévrier, le thuya,...

## COCHENILLES A CORPS MOU ET APPARENTÉES

Elles ressemblent souvent à de gros pucerons et mesurent de 4 à 6 mm ; leur corps est recouvert d'une fine sécrétion d'aspect farineux ou filamenteux.
Ces insectes sont mobiles à tous les stades ; ils déposent généralement leurs œufs dans des ovisacs.

Quelques exemples :

• **Cochenille du Hêtre** *(Cryptococcus fagi)*
Très dangereuse dans certaines zones de Normandie, elle se tient sur le tronc et provoque, associée à un champignon, la mort des sujets envahis.

• **Cochenille du Pin Maritime** *(Matsucoccus feytaudi)*
Elle fait disparaître plus de 120.000 ha de pins maritimes dans les Alpes-Maritimes et le Var.

• **Cochenille Australienne** *(Periceyria purchasi)*
Bien connue dans le Midi sur "mimosa", agrumes, pittosporum,...

## BIOLOGIE-DÉGÂTS

Les cochenilles sont des insectes piqueurs. Elles se tiennent sur les deux faces des feuilles ou des aiguilles, sur les rameaux, parfois les branches et les troncs, voire également sur les fruits (Pou de San José, cochenille des agrumes).
Les larves de nombreuses cochenilles sont transportées par le vent.
Leurs colonies sont nombreuses et forment parfois de véritables encroûtements, en particulier les cochenilles à bouclier.
Certaines espèces rejettent du miellat sur lequel se développent des champignons de couleur noire appelés **fumagine.** Les **dépérissements** provoqués par les cochenilles sont parfois relativement lents mais **irrémédiables.**
La chaleur et la sécheresse favorisent ces insectes.

## LUTTE

• **Mesures prophylactiques**
En présence de sujets très attaqués, éliminer en cours d'hiver les rameaux et les branches les plus envahis, brûler les déchets de taille.
Dans certaines situations (forêts), seul l'abattage est à retenir : cochenille du pin maritime, cochenille du hêtre.

• **Lutte biologique**
Les cochenilles sont parfois contrariées dans leur développement par des insectes utiles ; il convient donc d'éviter ou de limiter les interventions estivales avec des insecticides trop polyvalents néfastes pour les auxiliaires. Dans le Midi, une coccinelle prédatrice **Radiola cardinalis** contribue à la lutte contre la cochenille australienne.

• **Lutte chimique**
Elle est techniquement au point lorsque les végétaux ne sont pas trop attaqués.
Les femelles adultes et les œufs des cochenilles à carapace et à bouclier sont bien protégés ; il convient donc d'intervenir **sur les larves.**

– **Pendant l'arrêt de végétation**

**Végétaux à feuilles caduques :** traitement d'hiver avec des huiles jaunes (2 à 3 l de spécialité/hl.). Attention aux végétaux à feuilles persistantes, aux légumes, façades des maisons et à tous les matériels risquant d'être tachés.

**Végétaux à feuilles caduques ou persistantes** (sauf conifères de couleur bleue ou jaune) : traitement d'hiver avec oléoparathion (en général 45 g de parathion + 1 l d'huile/hl) ou d'oléomalathion (en général 300 g de malathion + 2 l d'huile/hl). Eviter les projections sur les cultures consommables. A proximité d'habitations ou de cultures consommables, utiliser des huiles blanches d'été très raffinées. La cochenille du pin maritime est combattue avec du diéthion.
Les pulvérisations doivent être abondantes et soignées ; dans le cas d'encroûtements, traiter deux fois à quelques heures d'intervalle.

– **En période estivale**

Si justifié, intervenir à l'aide d'un oléoparathion (25 à 30 g/hl de parathion), ou d'un oléomalathion (75 à 100 g/hl de malathion). Le parathion (30 g/hl) et le méthidathion (40 g/hl) sont également à retenir en particulier sur conifères bleus et jaunes pour lesquels la présence d'huile est déconseillée. Dans les espaces verts publics, les jardins, préférer les huiles blanches d'été très raffinées (sauf pour certains conifères).

**La lutte contre certaines cochenilles est obligatoire :** Pou de San José, cochenille asiatique des agrumes (Alpes Maritimes), cochenille du mûrier (pépinières).

Les stations d'Avertissements Agricoles diffusent des informations pour combattre ces insectes, plus spécialement dans le cas de la cochenille du pin maritime et de la cochenille asiatique des agrumes.

Toutefois, les interventions dans les **espaces verts,** principalement sur les places publiques et les arbres d'alignement, ne sont **pas aisées** à réaliser en raison de la hauteur et du volume des sujets à traiter, de la présence d'habitations, de véhicules, de la fréquentation humaine et animale,...